

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Chantier Bâtiment et Insertion,
ça fonctionne !

« Lorsque Cédric Zabala a été reçu à l'association Bassin Solidarité Emploi, ses projets étaient flous. Cédric n'avait que peu d'expérience mais son entretien diagnostic de départ a permis de déceler chez lui une vraie envie associée à un grand sens de l'adaptation ». Son parcours donnera raison à la directrice, Rébecca Bunlet.

L'opportunité d'une clause d'insertion sur le chantier construction de la nouvelle MDSI du Teich, a été saisie par l'association qui a immédiatement vu une perspective intéressante pour Cédric.

L'entreprise GTM Bâtiment avait besoin d'un manœuvre, capable de faire un peu de maçonnerie, mais surtout d'aider l'équipe d'ouvriers sur place.

« Je n'avais pas de projet clairement défini. Je voulais toucher à tout et j'étais prêt à découvrir plusieurs postes. Ma situation financière était difficile. BSE me proposait un travail de manœuvre à temps plein et ce pour près de 3 mois. Je ne pouvais pas refuser » confie Cédric.

« J'ai alors démarré mon travail de manœuvre sur le chantier de la MDSI du Teich, je crois que mon chef de chantier était satisfait. J'étais ponctuel et assidu. Je posais des questions pour m'intéresser au métier. Le suivi rigoureux de BSE a permis aussi de prendre confiance en moi et me rassurait en confirmant que mon chef de chantier était vraiment content du travail effectué. D'ailleurs après cette mission en tant que manœuvre en maçonnerie, l'entreprise d'étanchéité a voulu me récupérer. J'ai alors découvert encore de nouveaux postes tels que la pose d'isolants, la pose de tuyaux d'évacuation ou encore la pose de bordures. J'ai ainsi enchaîné les missions en intérim car j'avais gagné en compétences techniques et en savoir-faire. J'ai fait de

l'installation de panneaux photovoltaïques, la pose et l'installation de cuisine. Tout ceci me permet aujourd'hui d'avoir un profil avec des aptitudes très diversifiées, qui peuvent convaincre de futurs employeurs. Toutes ces missions ont permis de financer mon nouveau scooter, outil indispensable à ma mobilité pour aller de chantier en chantier. BSE a su me faire confiance et je remercie l'association d'avoir osé me faire travailler sur ce premier chantier alors que mes compétences n'étaient pas confirmées ».

Interview de Cédric Zabala,
salarié en insertion de l'association Bassin Solidarité Emploi

La suite en page 2 ■■■



Cédric Zabala, embauché par
Rebecca Bunlet - directrice de
BSE - pleinement satisfaite de
ce recrutement.

ÉDITO

Intermédiaire...

Nom et adj : « qui est entre deux »...
comme le sont les associations qui
portent ce nom et qui sont le lien entre les
demandeurs d'emploi et le monde du travail.

Un magazine
"L'Intermédiaire"
pourquoi ?

- pour communiquer sur notre réalité, nos préoccupations, nos projets, nos parcours d'insertion et nos réalisations
- pour démentir, combattre et lutter contre les idées reçues
- pour mieux faire connaître les associations intermédiaires et mettre notre professionnalisme et notre savoir faire à votre service
- en un mot pour vous donner envie de nous rencontrer et de travailler avec nous dans le cadre de l'économie solidaire

Bassin Solidarité Emploi

1 rue du Port - 33980 Audenge
05 56 26 86 55
direction@bsemploi.com

Mérignac Association Services

4 all. du Pont de Madame - 33700 Mérignac,
05 56 97 08 81
merignac-assoservice@wanadoo.fr

RÉAGIR

Rés. Château Raba - Tour Descartes
2 rue François Rabelais - 33400 Talence
reagir.ai@free.fr

Tremplin2000

Mairie - 33750 Saint Quentin de Baron
05 57 55 54 79
tremplin2000@free.fr



« Nous sommes très satisfaits de cette collaboration »

« Notre collaboration avec BSE a démarré en janvier 2013. La construction de la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion du Teich nécessitait l'emploi de main d'œuvre en insertion. Nous nous sommes alors tournés vers BSE et cette collaboration nous a permis à la fois de satisfaire à la clause d'insertion du Conseil Général, tout en répondant aux besoins de l'entreprise GTM Bâtiment Aquitaine qui recherchait un ouvrier d'exécution. Une fois la phase de gros œuvre achevée, l'équipe de GTM Bâtiment Aquitaine a vivement recommandé ce salarié à l'entreprise d'étanchéité qui lui succédait. L'entreprise d'étanchéité a ensuite recommandé ce même salarié à l'entreprise de plomberie et ainsi de suite. Ainsi, Monsieur ZABALA a pu enchaîner les missions avec différentes entre-

prises (5 au total) et cumuler une expérience significative. Grâce à ce chantier, Monsieur ZABALA est aujourd'hui en intérim classique.

Cette réussite est le fruit d'un travail de partenariat mené avec BSE, le Conseil Général et les entreprises. BSE nous a montré qu'elle comprenait les besoins des entreprises et était en capacité d'y répondre avec réactivité. L'accompagnement socioprofessionnel est également un plus : dans ce contexte des clauses d'insertion, il est rassurant pour les entreprises de savoir que la structure va gérer les difficultés rencontrées par le salarié, permettant ainsi de limiter les risques d'abandon. Nous sommes très satisfaits de cette collaboration. » ■

Interview de Marie-Pierre Palier, chargée d'insertion chez Vinci Insertion Emploi (VIE)

La clause sociale dans les Marchés Publics, tout le monde s'y retrouve !

Depuis plusieurs années, les entreprises répondant à un Marché Public, doivent s'engager sur la clause sociale. Cette clause les oblige à réserver un nombre d'heures pour des demandeurs d'emploi en insertion sociale et professionnelle. Les associations intermédiaires, par le biais de la mise à disposition de leurs salariés, travaillent avec ces entreprises pour répondre au mieux à cette obligation.

Dans la majeure partie des cas, cette obligation peut devenir une réelle opportunité pour le salarié et pour l'entreprise. En effet, les AI connaissent leurs salariés, les ont déjà testés sur d'autres missions, ont pu, dans certains cas, les former. L'entreprise a l'occasion de tester une personne en situation de travail dans les mêmes conditions qu'un intérimaire.

Des grands groupes aux artisans, toutes les formes d'entrepreneuriats sont concernées par ces possibilités d'insertion par l'emploi.

Marchés Publics et clause sociale : quel intérêt pour la collectivité ?

L'intérêt est double : la collectivité adresse un message fort à ses administrés les plus démunis et elle soutient les associations engagées dans l'accompagnement et la remise au travail des demandeurs d'emploi.

En effet, grâce aux marchés clausés, la collectivité demande aux entreprises de donner une chance aux demandeurs d'emploi de sa commune et de développer un partenariat avec une association du territoire.

Pour cela, plusieurs possibilités : l'article 30 du code des marchés publics qui permet de mettre en place des marchés d'insertion, l'article 14 qui réserve des heures de travail aux demandeurs d'emploi.

S'appuyer sur une association intermédiaire c'est aussi faire confiance à des professionnels de l'insertion par l'activité économique, qui assurent à la fois un contrat de travail pour les demandeurs d'emploi et les accompagnent tout au long de leur parcours d'insertion.

Et tout, ça se met en place simplement ! C'est 100% bénéfique pour le territoire et ses administrés !!!

CONCRÈTEMENT

Comment éviter que le remplacement de vos salariés en congés ne vire au casse-tête ?

Nombreuses sont les entreprises et les collectivités qui, à l'approche des périodes d'été se retrouvent face au casse-tête du remplacement de leur personnel. Anticiper les départs de votre équipe est le moyen

le plus fiable pour ne pas vous retrouver en difficultés. Evitez le cauchemar ! L'association intermédiaire peut être une solution alternative et tout à fait adaptée. La souplesse des contrats de mise à disposition et la possibilité de réguler les heures de travail selon vos besoins réels, sont autant de facilités pour gérer de façon optimale cette situation. Vous ne vous occupez plus de rien, l'association intermédiaire prend tout en charge [contrat de travail, bulletin de salaire, etc...]. Vous pourrez profiter d'un personnel fiable dont l'association aura préalablement vérifié et évalué les compétences et les savoir être.

Vous ne paierez que les heures réellement effectuées au jour, à la semaine ou au mois, sur facture adressée par l'association. ■



N'attendez plus ! Un personnel remplacé c'est la tranquillité assurée pour profiter pleinement de ses vacances !

Et la réforme des rythmes scolaires, vous l'envisagez comment ?

Le sujet fait débat. La réforme des rythmes scolaires prévoit l'intégration d'activités périscolaires au sein des emplois du temps. Ces activités devront être encadrées par des intervenants, notamment des agents spécialisés des écoles, pour l'accueil des enfants. L'association intermédiaire est l'une des solutions les mieux adaptées pour vous accompagner dans la recherche de solution en termes de personnel puisqu'elle intervient déjà auprès des municipalités tout au long de l'année. Il paraît opportun que la collectivité locale soit actrice de l'insertion professionnelle auprès de ses administré(e)s. L'association intermédiaire peut vous aider à former, à recruter sur votre territoire les personnes qui répondront le mieux aux besoins exprimés. ■





Madame Rita Leclercq a su trouver son chemin.

UNE HISTOIRE D'INSERTION

Un parcours difficile, mais un parcours réussi !

Les parcours d'insertion sont souvent sinueux, pleins de doutes, d'hésitations, mais aussi pleins d'espoir quand la confiance est revenue.

« Je vivais dans la région parisienne et je travaillais comme Agent de Service Hospitalier dans un hôpital psychiatrique, sans en avoir pour autant les diplômes correspondants.

J'ai déménagé pour des raisons familiales et me suis retrouvée à Libourne, à 46 ans, sans permis de conduire, dans une zone rurale que je ne connaissais pas, où chaque déplacement est un problème. Autant dire que l'horizon était plutôt sombre. J'ai arpenté toutes les structures qui auraient pu m'embaucher, établissement de santé, municipalité, hôpital... sans succès.

Nous étions en 2010. J'ai entendu parler de T 2000. Après une visite, je me suis inscrite dans cette structure, sans beaucoup y croire, car je connaissais les difficultés pour trouver un travail dans les petites villes de province. Je n'étais pas non plus désespérée, loin de là. Bien que au chômage depuis 2 ans à Libourne, je voulais surtout travailler, peu importe en définitive le genre de travail, mais travailler. Puis, tout à coup, T 2000 m'appelle et me demande d'aller faire un peu de ménage chez des particuliers puis, vu mon travail dans la région parisienne, si je ne voulais pas travailler dans les écoles. C'était super ! Je me suis sentie de nouveau utile et, surtout, je me suis mise dans le rythme du travail. »

Du bleu dans le ciel

Alors Rita enchaîne les petites missions chez les particuliers, dans les cantines scolaires, dans les services divers des municipalités, les centres de loisirs. Les retours que nous avons de nos clients sont extrêmement positifs. Envoyer Mme Leclercq est toujours la satisfaction assurée du "client".

Mais tout n'est pas rose. Malgré ses nombreuses missions, Rita a du mal à joindre les deux bouts. On est encore loin des 35 heures qui lui permettraient de souffler un peu. Elle a besoin de travailler davantage. Parallèlement, l'accompagnatrice socioprofessionnelle de T 2000 l'aide à résoudre un certain nombre de problèmes qui, par les soucis posés, freinent son élan.

A cette époque, un partenariat se met en place entre les associations intermédiaires de Gironde et le Conseil Général et prévoit de réserver dans les collèges, quelques heures, voire quelques postes d'agents de service, de restauration

ou polyvalents, à des publics accompagnés dans les AI, pendant une période d'au moins 3 mois. C'est comme cela que T 2000 reçoit une commande pour une mise à disposition dans un collège à Libourne, en septembre 2011.

Rita est positionnée par T 2000 pour cette mission de 20 heures par semaine et qui va se dérouler jusqu'à fin 2012. Pendant cette période, T 2000 va donner quelques heures complémentaires à Rita et des évaluations de compétences sont faites avec le gestionnaire du collège. Au regard de l'évolution positive de son parcours, le Conseil Général renouvelle le contrat de Rita en CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi) à partir de septembre 2012 et ce, pour deux ans.

« Aujourd'hui », dit Rita, « j'ai mes marques, mes repères, mes habitudes, mon organisation. J'aimerais bien rester dans ce collège, même si c'est un temps partiel et, d'un point de vue social, c'est super, j'ai fait beaucoup de rencontres, certaines de mes collègues sont devenues des proches, je dois beaucoup à T 2000 ».

Aujourd'hui, Rita revit. En complément de son temps partiel, elle travaille comme lingère dans un centre social. Ses 35 heures par semaine sont largement atteintes, voire dépassées. Une perspective de CDI se profile, l'avenir s'éclaircit, des projets se font jour comme, par exemple, passer son permis de conduire.

Des parcours comme celui de Rita, les AI en ont plein et dans tous les milieux, services, bâtiment, TP, etc... La force de l'accompagnement, couplée à la mise à disposition devient ainsi un atout maître pour l'insertion. ■

Le mot de

Hervé Minvielle

Le Conseil Général de la Gironde s'est engagé dans une démarche volontariste destinée à favoriser l'insertion et l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières notamment par la mise en œuvre du dispositif des clauses sociales. Pour l'année 2013, plus de 113000 heures de travail (dont 46600 heures par les associations intermédiaires) ont ainsi été réalisées par des publics en insertion. Le dispositif de mise à disposition dans les collèges, initié en 2011 grâce à une collaboration étroite entre la direction des collèges, le bureau de la clause sociale et l'ensemble des associations intermédiaires de Gironde, répond aujourd'hui aux orientations et objectifs des différentes directions du Conseil Général. En effet, il s'agit d'un dispositif organisé sur l'ensemble du département, souple et réactif dans la mise en œuvre, permettant le positionnement en emploi sur des fiches de poste prédéterminées (agent de restauration, agent d'entretien et restauration ; agent de maintenance). Des évaluations des savoir être et savoir faire sont également intégrées dans le processus d'accompagnement des publics. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de diversification des supports d'activité proposés aux publics en insertion et offre plus particulièrement au public féminin des opportunités d'emploi.

Hervé Minvielle,
chef du bureau de la clause sociale Conseil
Général

LES IDÉES REÇUES :

GRAVE ERREUR !

« Les personnes en insertion, ce sont tous des fainéants. »

Les personnes en insertion, ce sont vous et moi qui, après un coup dur de la vie, ont perdu leur emploi, leurs repères.

L'insertion, ce n'est pas que pour les autres. Ça peut nous arriver aussi.

Les demandeurs d'emploi qui sont dans les associations intermédiaires sont des personnes volontaires et dynamiques qui ont fait la démarche de s'inscrire et qui ont envie de s'en sortir.

Bic

79 cours d'Albret - 33000 Bordeaux
05 56 48 50 50
ass.bic@wanadoo.fr

Jalles Solidarité

3 sq. Condorcet - le Forum - 33185 le Haillan
05 56 34 16 66
direction@jalso.fr

Eureka Service

68 av. de Verdun - 33520 Bruges
05 56 16 17 94
direction@eurekaservice.fr

AIPAC

28 ave Gustave Eiffel - 33600 Pessac
05 56 46 33 13
aipac@wanadoo.fr

21 Associations Intermédiaires couvrent l'ensemble du territoire de la Gironde

Le chiffre d'affaires global est de **17 millions d'euros**.

Durant cette période, elles ont contribué à la mise à disposition de **3650 personnes**, soit 550 personnes en équivalent temps plein (ETP).

Conventionnées par l'Etat, les AI travaillent sur un territoire qui leur est dévolu. Fortement ancrées sur leur territoire, elles agissent en profondeur, grâce au professionnalisme de leur personnel permanent et aux 180 bénévoles qui s'impliquent dans l'orientation et la gestion.

Elles ont produit **900 000** heures de mise à disposition en 2013.

Véritable tremplin pour l'emploi, les AI ont permis à 575 personnes en 2013 de trouver une solution dynamique à leur situation par le biais d'un CDI, CDD, formation qualifiante, auto-entrepreneuriat... Soit 60 % des personnes passant dans les AI.



<http://www.unai.fr>



<http://www.iae-aquitaine.org>

PORTRAIT UNAI : 25 ans d'action !

Les Associations intermédiaires de Gironde se sont regroupées dans une union départementale (UNAI) pour réfléchir, agir ensemble et résoudre les problèmes qui se posent à elles. Créée il y a 25 vingt ans, elle vit par un système de mutualisation qui lui permet une structure très légère et cependant efficace.

Malgré une structure très légère, notre réseau prend en charge les actions à travers une association qui porte le ou les projets et qui en devient responsable.

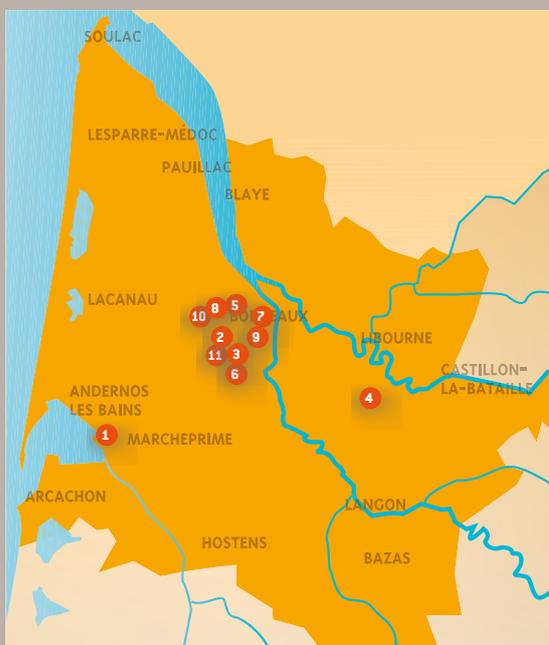
Ce mode opératoire à l'image même de la culture des associations intermédiaires, a permis la création de liens forts et solidaires, efficaces notamment dans la mise en œuvre d'actions de mutualisation.

Parallèlement à l'organisation des AI sur le département, d'autres structures régionales et nationales se sont mises en place plus récemment.

L'Union Aquitaine Associations Intermédiaires (AAI) regroupe les associations des 5 départements du Sud-Ouest.

L'Union Nationale des Associations Intermédiaires (UNAI) fédère les AI de la France, développe des projets et surtout représente les AI dans toutes les instances nationales.

Le tableau ne serait pas complet si nous ne parlions pas du GARIE (Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion Economique). Cette structure technique aide dans leurs démarches et leurs actions tous les réseaux (et pas seulement les AI) à mener à bien leurs projets. Le GARIE est centre de ressources en : communication, comptabilité gestion, formation, etc... Financée par l'Etat, le département, la région et les réseaux, cette structure technique est un précieux soutien à tous ceux qui agissent pour l'insertion des plus éloignés de l'emploi. ■



1 Bassin Solidarité Emploi

1 rue du Port - 33980 Audenge
05 56 26 86 55
direction@bsemploi.com

2 Mérignac Association Services

4 al. du Pont de Madame - 33700 Mérignac,
05 56 97 08 81
merignac-asso-service@wanadoo.fr

3 Réagir

Rés. Château Raba - Tour Descartes
2 rue François Rabelais - 33400 Talence
reagir.ai@free.fr

4 Tremplin2000

Mairie - 33750 Saint Quentin de Baron
05 57 55 54 79
tremplin2000@free.fr

5 Eureka Service

68 ave de Verdun - 33520 Bruges
05 56 16 17 94
direction@eurekaservice.fr

6 Incotec

199 crs du Gén. de Gaulle - 33170 Gradignan
05 56 89 10 87
incotec2@wanadoo.fr

7 Are 33

104 crs de la Martinique - 33000 Bordeaux
05 57 87 64 30
contact@are33.com

8 Aspe

2 rue Serge Millet - 33320 Eysines
05 56 16 16 80
aspe.eysines@wanadoo.fr

9 Bic

79 crs d'Albret - 33000 Bordeaux
05 56 48 50 50
ass.bic@wanadoo.fr

10 Jalles Solidarité

3 sq. Condorcet - le Forum - 33185 le Haillan
05 56 34 16 66
direction@jalso.fr

11 Aipac

28 ave. Gustave Eiffel - 33600 Pessac
05 56 46 33 13
aipac@wanadoo.fr

Le magazine "L'Intermédiaire" est une publication collégiale des associations intermédiaires BASSIN SOLIDARITE EMPLOI (BASSIN NORD), MAS (MÉRIGNAC), REAGIR (TALENCE) et T2000 (SAINT QUENTIN DE BARON) - Comité de rédaction : Corine Alibert, Jean-Jacques Colisy, Jean Turpault, Isabella Lescure, Rebecca Bunlet - Création et maquette : Thierry Piers - Photographies : Laurent Wangermez / Istockphoto.com - Imprimé par CREA-COPI - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS.

